

**NOTE A LA FACILITATION DU DIALOGUE INTER-BURUNDAIS PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE, DES FEMMES, DES JEUNES, DES MEDIA, DES CONFESSIONS RELIGIEUSES PARTICIPANT AUX CONSULTATIONS PREALABLE AU 5<sup>ème</sup> ROUND**

*IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE AU 5<sup>ème</sup> ROUND ET DANS TOUT LE PROCESSUS DE PAIX INTER-BURUNDAIS.*

Nous , les participants aux consultations préalables au 5<sup>ème</sup> round des pourparlers inter-burundais, tenu du 20 au 21 Octobre 2018, à l'Hôtel Ngurdoto Mountain Lodge, Arusha, Tanzanie, apprécions l'initiative du Bureau conjoint de la facilitation (Communauté de l'Afrique de l'Est, Union africaine et Nations Unies) qui a bien voulu associer, au processus, des représentants des organisations de la Société civile burundaise, des organisations de femmes, des jeunes, des media, des confessions religieuses jusqu'au 4<sup>ème</sup> round et aux présentes consultations. Cette volonté d'inclure la Société civile à prendre part aux consultations préalables à la séance des pourparlers entre les partis et acteurs politiques démontre l'importance incontournable de la contribution de la Société civile au processus de résolution de la crise burundaise.

A ce titre, nous accueillons avec intérêt le débriefing qui nous a été présenté concernant le déroulement du processus et les dernières décisions prises par le Sommet des Chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est, notamment celle de convoquer un cinquième round en tenant compte de l'inclusion de toutes les parties prenantes

Cependant, nous sommes, en tant que partie prenante, surpris de l'exclusion des organisations de la Société civile à la participation au 5<sup>ème</sup> round du processus de dialogue.

Le fait que la crise burundaise soit qualifiée comme politique ne signifie pas que sa résolution soit du seul ressort des partis et acteurs politiques. En effet, cette crise a un impact négatif sur le bien-être social, sécuritaire et économique du peuple burundais. Par conséquent, comme la facilitation est sensible à la riche contribution de la société civile dans sa diversité, des médias, des femmes, des confessions religieuses et des jeunes en tant que voix alternative des citoyens, son rôle dans ce processus ne devrait pas être limité à la simple consultation, mais devrait s'étendre au statut de partie prenante.

Il est fort à craindre que, l'exclusion des organisations de la société civile au 5<sup>ème</sup> round de dialogue ne conduise à des solutions partielles.

Au vu de ce qui précède, les organisations de la société civile participant aux consultations préliminaires au 5<sup>ème</sup> round se permettent de demander au Bureau de la facilitation ce qui suit:

*[Handwritten signatures in blue ink]*

